

CENTRE DE PROMOTION HUMAINE DE TOKOMBERE  
PROJET AGRICOLE *MAISON DU PAYSAN*  
"Centre de formation permanente"  
"Soyons des farouches opposants à toutes formes de misères"

---

---

RAPPORT D'ACTIVITES  
EXERCICE JANVIER A DECEMBRE 2006

**Fait par M. Abba Boukar,  
Directeur de la Maison du Paysan**

## SOMMAIRE :

Pages

I.	INTRODUCTION	4
II.	PRÉSENTATION DE LA MAISON DU PAYSAN	4
	<b>A. Objectif global :</b>	4
	<b>B. Objectifs spécifiques :</b>	4
	<b>C. Les activités de la Maison du Paysan :</b>	4
	<b>D. Les difficultés :</b>	5
	<b>E. Collaboration</b>	5
	<b>F. Personnel :</b>	5
	<b>G. Tâches exécutées</b>	6
	1. Problèmes :	7
	2. Solutions :	7
III.	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :	8
	<b>A. Introduction</b>	8
	<b>B. Objectifs :</b>	8
	<b>C. Fonctionnement :</b>	8
	1. Emprunts :	9
	2. Remboursement :	9
	<b>D. Observation :</b>	10
	<b>E. Les difficultés rencontrées :</b>	11
	<b>F. Perspective d'avenir:</b>	11
	<b>G. Résultats :</b>	11
	<b>H. Conclusion :</b>	11
IV.	FORMATION	12
	<b>A. Introduction</b>	12
	<b>B. Méthodes de formation utilisées</b>	12
	1. Formation participative	12
	2. Formation avec la méthode GRAAP	12
	3. Formation d'adulte (androgogie)	12
	4. Voyage d'étude et d'échange	12
	<b>C. Contenu des différentes formations données :</b>	13
	1. Au niveau agricole	13
	i. Technique de production et de sélection des semences améliorées	13
	ii. Conservation eau - sol et arbres :	14
	iii. Techniques et méthodes de conservation des sols :	15
	iv. Nouvelles techniques de culture (SCV) :	15
	v. -Préparation de la campagne agricole	16
	vi. Utilisation des produits phytosanitaires et de conservation :	16
	vii. Technique de confection des diguettes, terrasses et courbe de niveau	17
	viii. Technique de production des plants et de greffages	17
	2. Au niveau élevage :	17

i.	Elevage de petits ruminants et porcs :	17
ii.	Elevage de volaille :	17
<b>3.</b>	<b>Au niveau gestion :</b>	17
i.	Techniques d'animation et de gestion communautaire des animateurs relais	18
ii.	Gestion de stock familial :	18
<b>V.</b>	<b>ORGANISATION DES GROUPEMENTS PAYSANS.</b>	<b>19</b>
<b>A.</b>	<b>Ce que la Maison du Paysan a fait :</b>	<b>19</b>
<b>B.</b>	<b>difficultés rencontrées :</b>	<b>19</b>
<b>VI.</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :</b>	<b>19</b>
<b>A.</b>	<b>Ce que la Maison du Paysan a fait</b>	<b>20</b>
<b>VII.</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS</b>	<b>21</b>
<b>A.</b>	<b>Ce que la Maison du Paysan a fait :</b>	<b>21</b>
<b>VIII.</b>	<b>INSERTION ET INSTALLATION DES JEUNES À KOTRABA</b>	<b>21</b>
<b>A.</b>	<b>Objectifs :</b>	<b>22</b>
<b>B.</b>	<b>Les critères de choix des jeunes à installer</b>	<b>23</b>
<b>IX.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>24</b>

Annexes I : Statistique de banques de céréales et greniers communautaires

Annexe II : liste d'animateurs relais

Annexe III : liste des groupements paysans

Annexe IV : Programme annuel de formation et des activités 2007

Annexe V : Budget 2006 exécuté

Annexe VI : Budget prévisionnel 2007

## I. INTRODUCTION

Ce rapport est la synthèse d'activités menées par la Maison du Paysan au cours de l'exercice 2006 dans le cadre de : sécurité alimentaire, organisation des groupements paysans, formation, protection de l'environnement, approvisionnement en intrants agricoles, l'insertion et installation des jeunes à Kotraba.

Nous remarquerons dans ce rapport que c'est la continuité des objectifs de 2005.

## II. PRÉSENTATION DE LA MAISON DU PAYSAN



La Maison du Paysan, Centre de formation permanente des paysans et de recherche en développement communautaire du Projet de Promotion Humaine de Tokombéré, est une structure d'accompagnement et d'encadrement du monde agricole dans l'Arrondissement de Tokombéré.

### **A. Objectif global :**

Améliorer les conditions de vie des populations de l'arrondissement de Tokombéré.

### **B. Objectifs spécifiques :**

- Sécurité alimentaire
- Organisation des groupements paysans
- Formations
- Protection de l'environnement
- Approvisionnement en intrants agricoles
- Projet insertion des jeunes à Kotraba

### **C. Les activités de la Maison du Paysan :**

La Maison du Paysan, pour réaliser ses objectifs assume les activités suivantes :

- La formation,
- La protection de l'environnement par le développement du volet "pépinières",
- Le suivi des organisations paysannes
- Le suivi des greniers communautaires et banques de céréales (sécurité alimentaire)
- L'approvisionnement en intrants agricoles (produits de conservation, engrais, de traitement, d'alimentation du bétail et pharmacie vétérinaire)
- La mise en place d'un champ école paysan dans la ferme d'application du Centre de Formation

- La production des semences améliorées sur les parcelles de démonstration de la Maison du Paysan et dans les villages.
- La vulgarisation et mise en pratique des nouvelles techniques de culture (semis direct sur couverture végétale).

#### **D. Les difficultés :**

- Le personnel est restreint et peu qualifié (raison financière)
- La structure ne peut pas actuellement assurer son autofinancement.
- La zone cible, l'Arrondissement, est vaste (risque d'enclavement de certains villages).

#### **E. Collaboration**

La Maison du Paysan collabore et entretient des relations de travail avec les autorités, services et les organismes suivants :

<b>Services/ autorités</b>	<b>Genre de collaboration</b>
Services techniques, autorités administratives et traditionnelles	- Appui à la gestion des conflits en milieu paysan afin de mieux gérer les ressources naturelles.
Délégation d'Arrondissement d'Agriculture de Tokombéré	- Echange continu sur les activités - Formation en agriculture
Délégation d'Arrondissement d'Elevage de Tokombéré	- Formation en élevage - Formation
Poste forestier de Tokombéré	- Appui à la formation des paysans sur l'octroi et la gestion des forêts communautaires
Institut de Recherche Agricole et de Développement (IRAD)	- Ravitaillement en semences de base - Suivi des champs semencés par un chercheur
CDD Maroua-Mokolo	- Subvention - Formation en gestion des greniers communautaires
INADES-FORMATION	- Encadrement des groupes de femmes
SAILD	- Formation sur la gestion des produits agricoles et visites d'échanges
ANAFOR	- Reboisement
Commune rurale de Tokombéré	- Achat des plants pour le reboisement - Animation sur la décentralisation.
SODECOTON (Projet ESA (Eau-Sol – Arbre) et Système de Culture Sur Couverture végétale)	- Facilite l'approvisionnement en intrants agricoles - Formation sur les SCV (Système de Culture Sur Couverture végétale)
SNV	- Visites d'échanges
CAFOR	- Formation en élevage

#### **F. Personnel :**

La Maison du Paysan a un personnel très restreint.

- 1 technicien agricole, Directeur de la structure.
- 1 secrétaire aide – comptable
- 1 animateur
- 1 jardinier pépiniériste
- 3 gardiens donc 1 de jour et 2 de nuits
- 1 vacataire, infirmier vétérinaire.

Le Technicien Agricole, le Secrétaire aide – Comptable et l'animateur interviennent tous dans les activités de suivi / accompagnement des groupements paysans et des greniers communautaires qui consiste à contrôler les stocks, aider le comité de gestion à recouvrer le mil, visites dans les groupements pour organiser avec eux leurs activités et leur donner des sessions de formation à la Maison du Paysan. Ces formations sont proposées par les paysans eux-mêmes. Chacun dispose d'une moto pour faire ce travail.

Le vétérinaire vend ses produits sur place et souvent intervient pour des soins dans les villages à l'aide d'une bicyclette.

Les personnels intervenant sur le terrain sont :

- Abba Boukar, Directeur
- Katchala Myiara, Secrétaire Aide-Comptable
- Samoni Télé, Animateur.
- Tataya Doctar infirmier Vétérinaire Vacataire

La Maison du Paysan est l'une des structures du Projet de Promotion Humaine de Tokombéré. Les grandes décisions sont prises par le chef du Projet, le Docteur Christian Aurenche. C'est à lui que le Directeur rend compte des activités menées.

La petite équipe de la Maison du paysan se rencontre chaque lundi pour la planification et l'évaluation du programme de la semaine, s'informe, donne des propositions, des solutions aux problèmes rencontrés pour le bon fonctionnement des activités. Participe aux réunions du Secrétariat Général et aux Forums du Projet de Promotion Humaine de tokombéré.

## **G. Tâches exécutées**

**Abba Boukar, Directeur :**

- Coordonne les activités
- Gère le personnel
- Forme et anime les groupements paysans
- Veille à la collaboration avec les ONG et aux réunions professionnelles hors de la Maison du Paysan
- Rédige les documents administratifs
- Assiste aux réunions du secrétariat du Projet Global

**Katchala Myiara, Secrétaire Aide –Comptable :**

- Saisie les documents administratifs et comptables
- Classe les documents
- Aide le Directeur à rédiger les documents administratifs
- Tient les cahiers journaliers
- Responsable de la caisse (sorties et entrées)
- Suit et anime les Banques de Céréales et les groupements dans les villages de ses secteurs
- Assure une présence régulière (selon le programme de sortie) dans ses secteurs afin de répondre aux diverses demandes des paysans
- En outre exécute toutes les autres tâches et les services ponctuels que lui a confiés le Directeur.

**Samoni Télé, Animateur :**

- Anime les banques de céréales de chaque village de ses secteurs
- Assure une présence régulière dans ses secteurs afin de répondre aux besoins des paysans.
- Vulgarisation de la nouvelle technologie (culture et conservation) du niébé
- Responsable à la Maison du Paysan chargé de la liaison avec le GAMTOK
- En outre a exécuté toutes les autres tâches et services ponctuels que lui confiera le Directeur.

**Maholé Hamadjoumba, Jardinier Pépiniériste :**

Production des plants

- Greffage et recherche des greffons
- Entretien des arbres
- Arrosage et irrigation
- Production des semences de gombo
- Formation des paysans sur les techniques de greffage et de plantation d'arbres et leur entretien.
- Vend les plants et les fruits
- En outre a exécuté toutes les autres tâches et les services ponctuels que lui a confié le Directeur.

**Doctar Tataya, Infirmier Vétérinaire (bénévol) :**

- Anime dans les villages
- Soigne les animaux au village
- Vend les produits vétérinaires, de traitement et de conservation des produits agricoles

**1. Problèmes :**

- personnel très restreint
- l'Animateur et le Secrétaire Aide-Comptable ne sont pas formés
- Le personnel n'est pas toujours motivé (absence des avancements ou primes d'ancienneté)
- Manque d'une photocopieuse.

**2. Solutions :**

- Recruter Doctar Tataya comme un infirmier vétérinaire
- Recruter une technicienne de développement communautaire spécialement chargée d'animer les groupements féminins
- Former Samoni Télé, et le Secrétaire Aide Comptable.
- Tenir compte des avancements ou primes d'ancienneté du personnel (modifier les contrats)
- Trouver un financement nécessaire pour le bon fonctionnement de la structure.
- Mettre à la disposition de la structure des motos tout terrain, une photocopieuse, et quelques matériels de formation.

### III. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

#### **A. Introduction**

Les baisses de production causées par des conditions météorologiques défavorables, les contraintes liées à la consommation des biens de première nécessité, la prise en charge de scolarité et les exigences de soins de santé obligent les paysans à recourir de façon croissante à leur réserve de nourriture pour avoir de l'argent : c'est ce qui a causé des conséquences désastreuses sur le bien être de la population rurale.

Pour apporter des solutions à ce problème de gestion, la Maison du paysan à partir de la famine de 1998, a mis à la disposition des communautés villageoises un stock important qui est géré par les paysans eux-mêmes au niveau des villages sous forme de prêt en période de soudure et remboursement à la récolte avec un peu d'intérêt pour permettre au stock de grandir puisque chaque année la population grandit aussi.



Ce système s'est avéré particulièrement utile comme structure de base au niveau des villages, permettant une action concrète et efficace car à partir de ces greniers communautaires et banques de céréales, le problème de la famine commence à se résoudre.

#### **B. Objectifs :**

- Les greniers communautaires et les banques de céréales constituent un stock tampon permettant de réguler les prix sur les marchés qui ont tendance d'aller du simple au triple de la récolte à la soudure.
- Afin de rompre leur dépendance permanente, ils permettent aux ménages en difficulté alimentaire de travailler dans leurs champs en empruntant aux greniers communautaires au lieu de travailler contre de la nourriture dans les champs des grands propriétaires terriens.
- Ils renforcent la capacité de gestion du grenier familial en particulier et des revenus du ménage en général.
- Ils renforcent la capacité villageoise d'organisation, de responsabilisation et d'auto prise en charge.

#### **C. Fonctionnement :**

La Maison du Paysan comme structure d'accompagnement, suit 14 magasins modernes et 76 greniers traditionnels repartis dans les 90 villages de l'Arrondissement qui disposent des stocks de sécurité alimentaire (stocks communautaires).

L'accompagnement de la Maison du Paysan a été semblable aux années précédentes. Sa fréquence dans les villages est d'environ une fois tous les quinze jours. Il a consisté en contrôle, en conseil sur la tenue du cahier de gestion, sur la façon d'organiser les emprunts, les remboursements, les réunions. Les animateurs sont des conseillers des banques de céréales et greniers communautaires. Les décisions finales sont toujours prises en assemblée générale. C'est le comité de gestion au niveau

des villages qui prend les initiatives des réunions, des rencontres, des poursuites judiciaires contre les bénéficiaires qui refusent de rembourser.

Dans le but de bien mener leurs activités, les greniers communautaires et les banques de céréales ont organisé des assemblées dans chaque village. Chaque animateur a assisté à chaque assemblée déroulée dans ses secteurs d'intervention.

22 animateurs relais bénévoles servent d'intermédiaires entre les communautés et la Maison du Paysan, organisme d'encadrement. L'accent est mis sur la responsabilité et l'autogestion. Ainsi la Maison du Paysan apporte formations et conseils techniques aux communautés. Les animateurs ont pour rôles :

- Visiter une fois par mois et par village où existe une banque de céréales et un grenier communautaire de son secteur.
- Vérifier le cahier de gestion et la fiche de stock
- Aider le comité de gestion ( COGES) à suivre le remboursement
- Organiser des réunions de banque de céréales dans les villages de son secteur
- Etre le porte-parole entre villages et Maison du Paysan
- Etre présent à toutes les formations
- Faire les comptes- rendus des réunions et des assemblées générales des villages à la Maison du Paysan.
- Venir à la maison du Paysan tous les premiers mardis du mois pour les renseignements.

L'animateur ne doit pas :

- Prendre seul des décisions
- Faire des réclamations auprès des COGES
- Voler les paysans.

### **1. Emprunts :**

Quelques emprunts consistent à prêter du mil aux nécessiteux pendant la période de soudure (juillet août septembre) en 2 ou 3 phases selon la quantité de stock et l'organisation de chaque village.

Avant les emprunts, le village siège en assemblée générale pour décider de la date de l'ouverture du grenier et du nombre de tasses de mil que chaque famille bénéficiaire doit avoir après étude des demandes par le comité de gestion (COGES). Ils se déroulent toujours en présence des animateurs relais et des animateurs de la Maison du Paysan.

Pendant les séances de prêt, on relève quelques difficultés qui sont les suivantes :

- Certains comités de vie privilégient leurs amis ou leurs frères
- Certaines personnes ne font leurs demandes que le jour même de la distribution.
- Les comités de gestion prennent plus de part que les autres.

### **2. Remboursement :**

Les prêts de mil accordés aux membres et non-membres pendant la précédente campagne sont remboursés dans les mois suivants immédiatement la récolte. Lorsque le prêt est remboursé en nature, le mil est contrôlé et mesuré au magasin. A la fin de la journée, les remboursements en mil sont totalisés et enregistrés dans le cahier de stock. Pour les dettes remboursées en espèce, le secrétaire perçoit l'argent dû et enregistre le mouvement dans le cahier de stock

Cette année 2006, nous nous sommes réunis en assemblée générale élargie le 20 décembre avec tous les cinq membres de COGES de chaque village où existent les banques de céréales et les greniers communautaires pour réfléchir sur le système et la stratégie de remboursement qui sont :

- Recouvrement porte à porte en cas de refus de remboursement en présence des animateurs de la Maison du Paysan et des animateurs relais.
- Faire respecter la date de remboursement aux bénéficiaires par des conseils
- Instaurer le système de chef de groupe
- Impliquer les autorités traditionnelles dans le recouvrement
- Alphabétiser les membres de COGES illettrés
- Former les nouveaux et recycler les anciens COGES sur les techniques de gestion et le fonctionnement des greniers communautaires
- Faire intervenir les autorités administratives ( sous-préfet, délégué d'Arrondissement d'Agriculture et de Développement Rural) pour aider à la sensibilisation de la population par rapport à la sécurité alimentaire.
- Arriver à un remboursement de 80% à la récolte, à la prévision d'un stock non remboursable pour les plus pauvres (invalides)
- Participer avec une cotisation des banques de céréales de 10.000F CFA à la Maison du Paysan pour sa prise en charge.
- créer une organisation villageoise de lutte contre l'insécurité alimentaire unique et unifiée, économiquement et techniquement indépendante, structurée, stable et juridiquement reconnu.

#### **D. Observation :**

- La stratégie est bien accueillie par la communauté villageoise
- L'adhésion est forte
- Les principes sont de plus en plus intégrés
- L'évolution des stocks est positive malgré des difficultés de remboursement des céréales prêtées.
- L'action a provoqué un certain réveil des populations qui prennent de plus en plus conscience de la situation alimentaire.
- Aujourd'hui, elles s'organisent, prennent des initiatives et développent toutes seules des stratégies individuelles ou groupées de lutte contre l'insécurité alimentaire.
- Les formations dispensées se montrent utiles. Elles sont mises en pratique et la Maison du Paysan enregistre d'autres demandes de formations.
- L'assemblée Générale des Greniers communautaires et banques de céréales de Tokombéré du 20 décembre 2006 a réuni plus de 250 participants.
- Formation sur le contrôle des documents de gestion du 16, 22 et 29 mars 2006 (plus de 400 participants, responsables uniquement) ; cela s'est passé par regroupement de secteur linguistique.

## **E. Les difficultés rencontrées :**

Au niveau des villages :

- Le refus de certains bénéficiaires de rembourser à temps.
- Le non-respect du règlement intérieur lors des prêts par certains comités de gestion (Certains membres de comité de gestion prennent le stock comme leur propriété)
- La mauvaise volonté de certains responsables pour remplir leurs tâches
- Manque de magasins en matériaux définitifs.

Au niveau de la Maison du Paysan :

- L'isolement de nombreux villages (secteur montagne).
- Le mauvais état des routes
- Le manque de matériels roulants adéquats (Motos tout terrain).

Le problème majeur : Les magasins non durables

Tous nos greniers communautaires ont un nombre important de stock (voir statistique en annexe) : on compte 14 magasins en dur sur les 90 villages où existent des greniers communautaires.

## **F. Perspective d'avenir:**

Il est primordial que toute la population connaisse la banque de céréales, son but et son fonctionnement. Il est nécessaire que tous en profitent, et donc, que chacun rembourse à temps. Pour cela il faut pousser les membres des comités de gestion à bien jouer leur rôle dans les animations pour expliquer et réexpliquer leur travail. Il faut :

- Organiser les assemblées générales et poursuivre la formation des comités de gestion.
- Honorer les décisions prises en AG et respecter le règlement intérieur,
- Mieux définir les rôles des animateurs relais,
- Travailler à l'autofinancement de l'activité banques de céréales,
- Maintenir sur place des stocks de céréales dans les greniers communautaires (sorgho notamment) produit localement pour faire face à la famine en période de soudure.

## **G. Résultats :**

Cette année le remboursement a atteint 80%. Cela est le fruit des efforts des comités de gestion et des animateurs déployés sur le terrain.

## **H. Conclusion :**

Plusieurs villages ont cette volonté de poursuivre la lutte quotidienne pour chasser la famine hors de l'Arrondissement de Tokombéré. La formation donnée aux paysans sur la gestion de récolte joue déjà un rôle important dans l'ensemble de nos communautés. C'est d'ailleurs une vraie arme pour lutter contre la famine. Les statistiques des remboursements mis en annexe prouvent l'engagement et la volonté des paysans à soutenir cette activité.

## IV. FORMATION

### A. Introduction

La Maison du Paysan, centre de formation permanente, forme, conseille et suit chaque année des paysans qu'elle encadre. Cette année, elle a recensé auprès des paysans toutes les formations dont ils ont besoin pour leur permettre de mieux améliorer et gérer la production agricole et animale. Ces formations sont réparties sur l'ensemble de l'année et sont constituées en thème correspondant à la période de chaque exercice de l'activité. La ferme de la Maison du Paysan est utilisée comme site de référence et de formation.



### B. Méthodes de formation utilisées

#### 1. Formation participative

On pose la question à tout le monde et chacun répond ; on est tous écouté ; on a ses mots à dire.

#### 2. Formation avec la méthode GRAAP

Les différents dessins de différentes natures sont présentés, on choisit l'image qui répond à la préoccupation (réponse) et on les affiche un à un jusqu'à constituer la réponse au thème abordé.

#### 3. Formation d'adulte (androgogie)

Il consiste à faire passer facilement le message à l'adulte qui a beaucoup de préoccupations, qui n'a pas assez de temps, qui est déjà indépendant, qui veut une certaine considération et dignité. On voit et on écoute ce qui se passe ailleurs. On comprend, on aime faire comme ce qu'on voit ailleurs. On est plus touché, marqué, sensibilisé, motivé...

#### 4. Voyage d'étude et d'échange

On sort de son milieu et de son exploitation pour aller ailleurs, on part voir ce que les autres font, on revient pour améliorer ses pratiques, on réorganise ses exploitations, on apprend plus quand on voit et on rentre avec des expériences nouvelles et des idées critiques pour grandir.



*Formation pratique des jeunes à Kotraba*

## C. Contenu des différentes formations données :

### 1. Au niveau agricole

Les formations données concernent surtout les techniques agricoles qui améliorent la productivité des terres et l'augmentation des rendements des cultures. Ce sont :

#### i. Technique de production et de sélection des semences améliorées

- Objectif :

Mettre en place une filière semencière qui assure de façon pérenne la disponibilité et l'accessibilité aux semences et plants performants au plus grand nombre d'exploitations agricoles dans notre arrondissement, voir dans notre Département du Mayo-Sava.

Dans le cadre du programme « semences améliorées » à la Maison du Paysan, les activités organisationnelles entreprises de mai 2006 à mai 2007 se présente comme suit :

- Formation des producteurs de semences améliorées :

Des sessions de formations théoriques et pratiques sont données aux 165 producteurs engagés dans cette activité au centre de formation (Maison du Paysan) du choix de site jusqu'à la conservation. 6 groupes sont retenus pour le champ école paysan au niveau de la Maison du Paysan et le reste dans les villages.



Le champ école paysan et le champ de démonstration sont ouverts depuis l'année dernière au centre. C'est là où les producteurs apprennent théoriquement et pratiquement le système de production :

- Choix de site par variété
- Défrichage
- Délimitation des parcelles
- Essai variétal (6 variétés de niébé, 3 variétés de sorgho, 3 variétés de maïs, 1 variété d'arachide, 1 variété de soja, 1 variété de gombo).
- Parcelle de multiplication de semences de base/ Maison du Paysan
- Parcelles de multiplication de semences dans les villages
- Technique de semis des différentes variétés
- Entretien (sarclage, démariage, buttage...)
- Elimination hors types et plantes malades
- Récolte et conservation

- Suivi des champs semenciers

Après le semis, tous les champs semenciers (champ-école paysan, champ de démonstration de la Maison du Paysan et dans les villages) mis en place ont été inspectés à plusieurs reprises pour constater les différents choix opérés et les opérations menées à savoir :

- Le choix de site
- L'isolement de la parcelle par rapport à la même variété.
- L'entretien des champs
- L'élimination des hors types et plantes malades( cette année les producteurs ont éliminé eux-mêmes les plantes malades et les hors types)

- Les récoltes
- Les conservations

Cette action de suivi a été renforcée par les visites d'inspection des champs de semences faites par les animateurs relais, les chefs de groupes de producteurs de semences, les techniciens de la maison du Paysan et de l'IRAD dans « les champs école paysan », champs de démonstration, parcelle de multiplication/paysans à la Maison du Paysan en collaboration avec l'IRAD/ Maroua pour assurer que la technologie semencière est maîtrisée par les producteurs (isolement des parcelles, épuration au champ, opération de conditionnement et de traitement des semences, notion de pureté variétale, de taux de germination, etc.) ; elle a également assuré que les producteurs maîtrisent la gestion de leurs exploitations.

On peut dire que cette production a été bonne et peut répondre aux besoins exprimés par les populations

- Résultats visés par le programme semencier

- Les semences améliorées sont désormais disponibles en quantité suffisante pour les multiplicateurs à la Maison du Paysan.
- Les agriculteurs sont conscients de l'intérêt et informés de la disponibilité des semences améliorées.

- ii. Conservation eau - sol et arbres :

- Objectif :

Renforcer les capacités des paysans et paysannes de Tokombéré dans le domaine de l'agriculture durable par la préservation, la reconstitution et une meilleure valorisation des ressources naturelles renouvelables.

Date : du 6 au 8 avril 2006

Nombre participants : 100

- Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, les participants devraient être capables de :

- Identifier et analyser les causes et les conséquences de la dégradation de leurs sols
- Utiliser les techniques et méthodes de protection de sol et arbres
- Avoir appris les techniques de gestion durable de l'eau, sols et arbres
- Fabriquer et utiliser les engrais organiques
- Elaborer le plan d'action de leurs activités agricoles

- Généralité :

- Notion du sol
- Caractéristique des sols pauvres
- Causes de la dégradation des sols
- Ressources et utilisation de l'eau
- Cycle de l'eau
- Mouvement de l'eau

iii. Techniques et méthodes de conservation des sols :

- Diguette en terre
- Diguette en pierres calées
- Terrasses
- Haies vives
- Paillage des champs
- Plantes de couverture
- Association de cultures
- Rotation de cultures
- Plantation des arbres etc.

- Engrais :

- Définition et rôle des engrais
- Techniques de fabrication et utilisation des engrais organiques : fumier, compost, engrais vert (agroforesterie).
- Engrais chimiques et leurs effets dans le sol
- Comparaison entre engrais chimique et engrais organique

Comment réhabiliter les terres inertes ou imperméables ?

- Technique de zai
- Construction des diguettes
- Plantation de plantes de couverture

iv. Nouvelles techniques de culture (SCV) :

En vue de renforcer les capacités de restaurer rapidement la fertilité des sols dans l'Arrondissement de Tokombéré, la Maison du Paysan, en collaboration avec la Sodécoton – projet ESA-SCV, a organisé une formation à cet effet le 5 mai 2006. Le thème portait sur les systèmes de cultures sur couverture végétale (SCV.) Etaient présents : 50 paysans leaders dans l'ensemble de l'Arrondissement.

Le contenu de la formation proprement dite était axé sur les points suivants :

- Qu'est – ce que les SCV ?
- Les SCV dans la conservation eau- sol – arbres
- Les principes de SCV
- Intérêt des SCV
- Expérimentation en milieu paysan ( un film a été diffusé à la fin de la formation)

La Maison du Paysan a fait multiplier les semences sur les parcelles expérimentales pour mettre à la disposition des paysans intéressés à cette technique de culture. Elle a paillé une parcelle de 1/16 ha où on a semé le sorgho de saison de pluie et le rendement était de 6 tonnes par hectare. Elle a également associé le sorgho S35 avec 4 variétés de plantes de couvertures dans les parcelles expérimentales. Ces différentes variétés sont : - le crotalaire, le Brachiaria, le Mucuna et le Dolique.

Pour pouvoir juger de l'intérêt de produire une plante de couverture en association avec les céréales, il faut pouvoir comparer avec l'itinéraire habituel du paysan : il s'agit le plus souvent de cultiver la céréale seule. Toute la parcelle ne devra donc pas être semée en association, il faudra réserver une partie où la céréale est seule. Les différentes sous parcelles doivent être placées comme suite :

- Itinéraire paysan	- Céréale + crotalaire	- Itinéraire paysan
- Céréale seule	- Par exemple	- Céréale seule

La Maison du Paysan a choisi 5 parcelles des paysans en vue de les multiplier.

La récolte de ces semences des plantes de couverture (Mocuna, Dolique, Crotalaire et Brachiaria) a été effectuée ; ce qui nous servira pour la vulgarisation à la prochaine campagne agricole.

v. Préparation de la campagne agricole

En vue de mieux préparer son champ et d'avoir un bon rendement, une formation sur la campagne agricole a été organisée.

Le contenu de la formation proprement dite était axé sur les points suivants :

- La campagne agricole c'est quoi ?
- Choix de semences
- Techniques culturales (préparation du champ, choix de champ, semis, entretien ;...)
- Calendrier agricole en fonction de l'eau et du sol
- Le dressage
- Choix de race pour le trait
- Les intrants (semences, engrais verts, engrais chimique, matières organiques...).

A la fin de la formation que les participants soient capables de mieux préparer leurs champs, choisir les semences, pratiquer les techniques culturales et utiliser les engrais ... afin d'avoir un bon rendement.

vi. Utilisation des produits phytosanitaires et de conservation :

Le 30 août 2006, s'est effectué une formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires et de conservation des produits agricoles. Etaient présents tous les 165 producteurs de semences améliorées. La formation s'est déroulée en 2 modules :

• Module I : Utilisation des produits phytosanitaires

- Définition et rôle des pesticides
- Composition des pesticides (matière active et adjuvant)
- Les différents ennemis des cultures et leur traitement
- Comment les pesticides rentrent dans notre corps ?
- Comment les utiliser ?

• Module II : Conservation des produits agricoles

- Les différents ennemis des produits agricoles
- Période de traitement
- Les différents produits de traitement et la dose
- Les différentes méthodes de conservation.

A la fin de la formation, chaque participant doit être capable d'identifier les différents ennemis avec les produits de traitement correspondant et de bien les utiliser tout en respectant la dose.

vii. Technique de confection des diguettes, terrasses et courbe de niveau

( du 27 au 28 avril 2006, 50 participants ont suivi cette formation théorique et pratique sur le terrain dans le champ de démonstration.)

viii. Technique de production des plants et de greffages

(8 et 9 juin 2006, 28 participants dont 18 pépiniéristes et 10 paysans volontaires.) Ils ont appris la production par semis de grains, greffage, marcottage, bouturage... Chaque participant a effectué des exercices pratiques au moins cinq fois.

**2. Au niveau élevage :**

Il est nécessaire de rappeler que l'élevage familial des poules, des petits ruminants, des porcs fait de la vie de la plupart des familles rurales dans l'arrondissement. Mais peu sont les paysans qui font un élevage réfléchi à proprement parler. Les règles les plus élémentaires sont souvent négligées même ignorées. Il s'en suit une mortalité élevée et une productivité réduite qui n'incitent pas les petits éleveurs et surtout les jeunes actuellement en quête d'emploi à s'investir dans une entreprise aussi précaire. C'est pour rompre avec le cycle infernal de la pauvreté de notre élevage qu'un programme judicieux d'amélioration de l'élevage a été organisé chaque année à la Maison du Paysan. Ce programme prend en compte, à la fois les actions zootechniques et les actions sanitaires ; l'expérience a démontré que les actions sanitaires seules ne suffisent pas à sortir l'élevage (ovins, caprins, porcins et volaille.)

Du 17 au 19 mai 2006, s'est effectuée une formation sur l'élevage. Etaient présents à cette formation les représentants des éleveurs de différents secteurs de l'Arrondissement de Tokombéré (60 éleveurs dont 15 femmes) : cette formation s'est déroulée en 2 parties pendant 3 jours à savoir :

i. Elevage de petits ruminants et porcs :

- Importance et avantage
- Logement
- Choix de race
- Alimentation
- Notion de certaines maladies et leur traitement.

ii. Elevage de volaille :

- Importance et avantage
- Logement
- Choix de race
- Alimentation
- Notion de certaines maladies courantes et leur traitement.

A la fin de la formation une visite a été faite en vue de mettre en pratique la théorie reçue. Les participants ont visité la ferme d'application de la Maison du Paysan et la porcherie de l'un des participants non loin du centre de formation. Cependant des critiques se sont soulevées.. Ceci a prouvé que les participants ont compris ces cours.

On note que la porcherie de la Maison du paysan est presque vide (2 porcelets).

**3. Au niveau gestion :**

En matière de gestion, la Maison du Paysan et les groupements paysans à la base se sont organisés autour du problème suivant : famine et sécurité alimentaire dans notre région. Ils ont étudié

les causes et les conséquences de ce problème et la Maison du Paysan comme structure d'encadrement s'est engagée à former ses paysans.

i. Techniques d'animation et de gestion communautaire des animateurs relais

• Objectif :

Rendre autonome les banques de céréales et les greniers communautaires.

Cette formation s'est déroulée en trois modules à savoir :

- Module 1 : techniques d'animation
- Module 2 : gestion de greniers communautaires
- Module 3 : les responsabilités de l'animateur relais dans la gestion des stocks communautaires.

L'impact de cette formation a été le suivi des paysans au niveau des banques de céréales, des greniers communautaires et le compte-rendu de ce qui s'est passé au niveau des villages auprès de la structure d'appui.

ii. Gestion de stock familial :

• Objectif :

Renforcement de la capacité de la sécurité alimentaire des populations.

• Objectifs spécifiques

- réfléchir aux problèmes de la famille
- entretien de champ
- surveillance de champ
- traitement de champ
- choix de bonnes semences et de bonnes races
- gestion des produits agricoles
- élevage

• La gestion de stock familial

- Qui peut bien gérer les biens de la famille ?
- Quelles sont les conséquences de la mauvaise gestion et de la famine ?
- Qu'est ce qu'on doit faire ?

• La gestion des banques de céréales et greniers communautaires :

- rôle de chaque membre de comité de gestion (COGES)
- explication des fiches du secrétaire et du magasinier
- choix des animateurs relais

• Résultat :

A la fin de la formation, que les participants soient capables de bien gérer leurs produits agricoles, les membres de comité de gestion soient capables de bien faire leur travail pour que le remboursement se fasse à temps. Cette formation a été faite en trois sessions réparties comme suit :

- 16 mars 2006 : Secteur plaine (Mouyang, Mada, Zoulgo Guemjek ) avec 285 participants à la Maison du Paysan.
- 22 mars 2006 : secteur plaine (Mboko, Moloko), à Wolordé avec 63 participants
- 29 mars 2006 : Secteur montagne plateau à Géré Fawa avec 41 participants.

## V. ORGANISATION DES GROUPEMENTS PAYSANS.

Dans les villages de l'arrondissement de Tokombéré que la Maison du Paysan encadre, on a mené plusieurs activités.

### A. Ce que la Maison du Paysan a fait :

Les animateurs de la Maison du Paysan accompagnent les paysans dans leurs activités et les aident à mettre en pratique les différentes formations reçues :

- Visites des activités par filière (porcheries, bergeries, culture maraîchère, champs semenciers etc.)
- Redynamisation et consolidation des groupements de bases qui avaient arrêté de fonctionner.
- Organisation des groupements paysans fonctionnels (80) par filière.
- Aider les groupements dynamiques à la commercialisation de leurs produits tels les oignons, béliers etc. (identification des points de vente et du moyen de transport.)
- Assemblées générales des groupements
- Transmission des informations reçues par la structure d'appui (programme des formations, programme des rencontres délai de remboursement et date des emprunts etc .) Pour les villages ou inversement (besoins en formation, règlement de conflits entre les membres de comité de gestion et les autres membres des greniers et banques de céréales etc..)

### B. difficultés rencontrées :

- Certains ONG viennent désorganiser les groupements en leur promettant des crédits jamais octroyés
- La Maison du Paysan n'a pas assez de moyens financiers pour aider tous les groupes paysans dynamiques à réaliser leurs activités par l'octroi des crédits agricoles.
- 2/3 des membres des groupements sont analphabètes.

## VI. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Comme chaque année, la Maison du Paysan a produit des arbres de haies vives à destination agropastorale, des arbres d'ombrage et des arbres fruitiers. Ces derniers sont greffés à partir du réservoir végétal du verger qui contient une trentaine de variétés fruitières (manguiers et agrumes)

L'objectif de cette production est de favoriser le reboisement par



les paysans de leurs terrains. Ainsi, pour faciliter l'accès à ces plants, les prix sont révisés à la baisse.

### **A. Ce que la Maison du Paysan a fait**

- production et la mise à la disposition des paysans les plants suivants :
  - ✓ Arbres agroforesteries (1500)
  - ✓ Arbres fruitiers (800)
  - ✓ Arbres d'ombrage (2000)
- Plantation de 1500 Neems à Kotraba.
- Plantation de 1000 Neems sur l'axe Baka – Ougda à Tokombéré en collaboration avec ANAFOR.
- Des réunions de sensibilisation sur l'importance des arbres ont été effectuées dans les villages.
- Des démonstrations sur les techniques d'aménagement des champs (diguettes, courbe de niveau, Zaï, cordons pierreux terrasses, plantation des ipoméas dans les champs envahis par l'érosion) ont été également effectuées dans les villages

Les contraintes liées à la protection de l'environnement sont nombreuses et de divers types.

On peut citer:les contraintes sociologiques

- l'analphabétisme des populations limite la compréhension des méthodes modernes de gestion des ressources naturelles
- la pression démographique amène les populations à exploiter abusivement la nature
- le pouvoir traditionnel ne favorise pas la participation des populations à la protection de l'environnement

Les contraintes administratives

- la législation forestière est inappropriée au contexte de la zone
- la structure foncière est ambiguë
- la procédure administrative en matière foncière est lourde

La protection de l'environnement reste au centre des préoccupations de la Maison du Paysan. Nous pensons dans l'avenir:

- augmenter les surfaces à reboiser dans l'Arrondissement
- inciter les paysans à la pratique du jardin familial
- éduquer les populations (sensibilisation, animation et formation) par des rencontres collectives sur les textes fonciers et forestiers
- impliquer le genre dans la protection de l'environnement
- Continuer les constructions des biefs et diguettes

Pour ce faire la Maison du Paysan devrait développer ses ressources humaines

La Maison du Paysan dispose d'un verger qui comprend plus de 30 variétés d'arbres fruitiers. C'est un réservoir du matériel végétal pour la pépinière

## VII. APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS

L'approvisionnement en intrants est source de difficultés pour les paysans. La mauvaise qualité, l'insuffisance, le prix élevé, le retard ou l'absence dans l'acheminement des produits et le manque d'accès des paysans aux intrants est une habitude

Pour remédier à ce problème, la Maison du Paysan s'est engagée à mettre à la disposition des paysans les produits les plus demandés :

- Les semences améliorées
- L'engrais
- Les tourteaux
- Les pesticides
- Produits de conservation
- Produits vétérinaires et herbicides.

### **A. Ce que la Maison du Paysan a fait :**

- Achat de produits de conservation et de traitement des semences, les pesticides et les produits vétérinaires pour satisfaire les besoins des paysans.
- Les différentes variétés des semences améliorées produites à la Maison du Paysan et aux villages sont disponibles et en vente.
- Diversification des nouvelles cultures (maïs, riz, pomme de terre ...)
- Achat de tourteau, d'engrais.
- Octroi de crédits agricoles (tourteau, engrais aux groupements dynamiques.)

## VIII. INSERTION ET INSTALLATION DES JEUNES À KOTRABA

C'est l'insertion et l'installation des jeunes scolarisés (jeunes qui ont abandonné l'école et qui ne font rien au village) sur les 600 ha octroyés par l'Etat camerounais au projet dans la zone du plateau il y a 16 ans aujourd'hui. C'est aussi un projet de formation des groupements paysans de tout l'Arrondissement de Tokombéré.



Ce projet vise l'amélioration des conditions de vie des jeunes en particulier et des populations de l'Arrondissement en général.

De manière spécifique, le projet consiste à :

- Installer des jeunes scolarisés afin de leur permettre d'avoir accès à l'outil de production. A cet effet, 20 familles seront installées. Des contrats seront signés entre le promoteur du projet, l'Etat et les bénéficiaires lors de l'allocation des parcelles. Les bénéficiaires peuvent ainsi s'approprier les terres, les transmettre à leur descendance mais ne peuvent ni les mettre en location ni les vendre encore moins les hypothéquer.

- Le renforcement institutionnel des groupements paysans. Il sera question de favoriser la naissance de nouveaux groupements paysans et pour ceux existant, renforcer leur organisation par la rédaction et la légalisation des statuts et règlement intérieur.
- Les formations et introduction des nouvelles techniques.
- Le programme de formation, plus pratique que théorique, permet aux agriculteurs d'augmenter leur production et de diversifier leurs récoltes, assurant ainsi une plus grande garantie alimentaire et financière. Les institutions concernées par le projet existent déjà et œuvrent à une petite échelle avec les agriculteurs dans les initiatives de formation analogues

A l'exception de certains intrants (pesticides, engrais etc.), les méthodes et les techniques d'amélioration et de protection des sols et l'augmentation de la production sont toutes à la portée des agriculteurs. Ce projet vise d'abord à l'amélioration des méthodes traditionnelles avant de passer progressivement à l'introduction des technologies appropriées qui ne sont pas encore utilisées dans la région, mais qui se sont avérées avantageuses dans d'autres zones sahéliennes (charrue, engrais, etc.) Ainsi les nouvelles techniques de culture et espèces améliorées seront vulgarisées : Les semi-directs sur couverture végétale (SCV), les semences à cycle court ou semence précoce, la diversification des cultures.

- Appuyer à la protection de l'environnement. Il s'agira de renforcer les capacités des paysans dans le domaine de la gestion et de la conservation des ressources naturelles durables.

#### **A. Objectifs :**

- Lutte contre l'exode rural et insertion des jeunes en milieu rural
- Professionnalisation des petits agro – éleveurs par les formations adaptées
- Amélioration de quantité et de qualité de la production et de la productivité agricole et animale
- Conservation, commercialisation et transformation des produits agricoles.
- Promotion à un environnement durable
- Redynamisation et consolidation des organisations paysannes
- Education de la jeune fille et l'autonomisation de la femme sur la demande et la pression de quelques groupements paysans et chefs traditionnels d'une part et les autorités administratives d'autre part en 2005, la Maison du Paysan va s'employer à travers des séminaires et enquête à recenser les problèmes des populations du site du projet et des environs. Le projet veut apporter un début de solution à ces problèmes à travers une nouvelle approche.

Le projet a démarré depuis l'année passée au mois de mars 2006 avec 3 mois de formation théorique sur l'agriculture générale et la technique de production des semences améliorées à la Maison du Paysan et pratique sur le terrain à kotraba. Un champ de démonstration (champ communautaire) et champ école paysan ont été mis à la disposition des 6 jeunes à s'installer pour la première phase. Les techniciens de la Maison du Paysan et de l'IRAD ont suivi ces parcelles expérimentales du semis jusqu'à la récolte. Ces jeunes ont produit des semences de qualité (sorgho S35, Zouaï, maïs, arachide, niébé, soja) qui ont intéressé toute la population de la zone du plateau. Ils seront définitivement installés en mars 2007.

Le tableau ci-dessous présente l'identification des jeunes installés pour la première vague :

N° ordre	Noms et prénoms	Village d'origine	Situation familiale	Religion
01	Toulmaï Raphaël	Dala Zoulgo	Marié avec 2 enfants	Catholique
02	Mouthé Emmanuel	Hondjock	Célibataire	Adventiste
03	Baba Madjouéla	Tokombéré	Marié avec plus 3 enfants	Catholique
04	Gigla Jacob	Molua	Célibataire	Catholique
05	Teulueuch Simon	Géré Fawa	Marié avec 1 enfant	Catholique
06	Makoulé Gabreil	Mayo-Ouldémé	Marié avec plus de 2 enfants	Catholique

## **B. Les critères de choix des jeunes à installer**

- Etre de l'Arrondissement de Tokombéré
- Etre connu par sa communauté
- Etre de la bonne moralité
- Etre déjà engagé dans les activités agricoles et d'élevage
- Accepter de participer à toutes les formations et réunions
- Avoir sa carte nationale d'identité
- Etre âgé de 20 à 30 ans au plus
- Savoir écrire et lire le français
- Accepter le règlement intérieur
- Accepter la vie en communauté
- Accepter d'habiter sur la parcelle attribuée
- N'avoir pas assez de terre à cultiver dans son village d'origine.

Dans les 600ha on peut réaliser la culture de la canne à sucre, le maraîchage grâce à la présence d'eau toute l'année et d'autres cultures vivrières (Sogho, arachide, maïs, riz, pomme de terre, igname, patate douce, macabo, soja, pois de terre, niébé etc...). Ce sont des terres riches.

La Maison du Paysan a commencé depuis l'année dernière à planter les arbres(1200) tout autour de la parcelle du projet et les familles vont planter également dans leur parcelle et devant leur concession. La construction de leur logement a démarré avec la participation de ces jeunes en main d'œuvre et en apport en briques, pailles, perches et cordes pour la toiture. La Maison du Paysan appui en ciment, cailloux, sable, fer, ouvertures (portes et fenêtres) et à la main d'œuvre du maçon. Pour leur habitation trois endroits ont été choisis au départ dans les 600ha parmi lesquels un a été retenu par les jeunes eux-mêmes. Un technicien en génie rural est descendu sur le terrain pour chercher un point d'eau. A partir de sa recherche, une nappe importante a été détectée à 300m de lieu de l'installation. La réalisation de ce puits est prise en charge par la Maison du Paysan.

## IX. CONCLUSION

Ce rapport nous situe sur les actions menées au cours de l'année 2006 avec nos partenaires paysans en suivant les objectifs que s'est fixés la Maison du Paysan pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

L'appui des groupements paysans par filière a donné un résultat satisfaisant. Mais beaucoup d'effort reste à fournir pour que ces groupements restent un outil efficace pour le développement.

La sécurité alimentaire reste et demeure une préoccupation de la Maison du Paysan car un peuple qui a faim ne peut pas mener des actions de développement.

## Annexes

### Liste des animateurs relais

N° ordre	Secteur	Animateur	Village
1	1	Djamakra	Tok Mandara
			Kampala
			Tok Manioc
			Tok Makoulé
			Gavalyam
2		Samtouäi Mathias	Tala Badawaya
			Ougda
			Tala Ngla
			Nduel
3	2	Réné Métchékélé	Bala
			Tala Laki
			Louganda
			Tala Mada
4	3	Mahama Matoua	Bzazagou
			Malma
			Kolkoch I
			Kolkoch II
5		Zaké Goua	Bégeskawé I
			Béjeskawé II
			Béjiské
			Bzagamtagna
6	4	Tavawa et Garachem	Géré Fawa
			Bzoukoudou
			Dala Zoulgo
			Mblar
			Gahada
			Mouloua
7 et 8	5	Dégo Martin et Joseph Paultom	Gadabak
			Gadoua
			Kotraba
			Mbélé Douba
			Membza
			Gougouling
9 et 10	6	Sali Henrie et Naklanga	Médzéguélé
			Cherem
			Guirziga I
			Guirziga II
			Magrama
11	7	Sadou Pitor	Moudouvaya 1
			Moudouvaya 2
			Bijé 1
			Bijé 2

			Moklopo
			Dzatar
12	8	Létini Philippe	Hondjok
			Mofokot
			Yamagoulé
			Sérawa I
			Sérawa II
			Mahoulé
			Mbéle Godlov
			Magra
			Ngouringa
13	9	Aoudibaï	Baka
			Ouro Kao
			Makalingay
			Dagadala
			Séradjoué
14 et 15	10	Mamoudou André, Machimzé et Ndjidda	Moloko sobo
			OuroBarka
			Ftak
			Tsamah
			Mbédimé
16 –17-18	11	Moussa, Méhé Bernard, Adouatang Babadjo	<u>Digaya I</u>
			<u>Digaya II</u>
			<u>Mbédimé</u>
			<u>Wolordé</u>
			<u>Mokio 2</u>
			<u>Tchabawol</u>
			<u>Moundouf</u>
19	12	Dangai Barnabas	Weilla Mayo
			Tala Bicher
			Dogaré
			Dzandzan
20	13	Saïdou Agoula	Gazayaka
			Godobo I
			Godobo II
			Mohbo
21	14	Palassa et Atchékeuf	Dobo
			Makdawar
			Tindrémé I
			Tindrémé II
22	15	Oumarou Paul	Bzazama
			Plandzadi
			Kayamgali
			Chiga



## LISTE DES GROUPES ET LEURS RESPONSABLES

SECTEUR	VILLAGE	NOM DU GROUPE	NOM ET PRENOM	FONCTION DANS LE GROUPE
1	Tokombéré	ASSAGATALA	Charaké Djidda	Présidente
1	Tok Mandara	Yaharda	Hadidja	Délégué
1	Tokombéré Nduel	Gic « GAMAKAS »	Damlada boussol	Présidente
1	Tok Nduel	Gic Femmes	Bizidar	Présidente
1	Tok Centre	Gic Guenaw Magueba	Makilépé	Délégué
1	Kampala	GIC Ngouvoumva	Brigitte	Délégué
1	Gavalyam	GIC Méyéhé	Barki Toumblom	Délégué
1	Tok Marché	SIFAREDEL	Tulio Jean luc	Délégué
1	Tok centre	AFEFA- TOK	Mousa Babba	Secrétaire Général
1	Kampala	Kampala	Kidal Valla	Délégué
1	Tok centre	Union des gpes femmes	Fagna Jacqueline	Délégué
1	Tokombéré centre	Kaoutal	Fagna Jacqueline	Délégué
1	Tok centre	ARTOK	Adèle Litini	Présidente
2	Tala Laki	Ste Bernadette	Dovoto	Présidente
2	Tala Laki	Ngouvomva	Dékidé	Présidente
2	Tala Weilla	Ndadgar	Damaka	Présidente
2	Bala	Ksamkabava	Médwélé	Président
2	Bala	Ndalgar	Damplata	Présidente
2	Bala	Djouffa	Massama	Président
2	Tala Weila	Plate	Bouba Zacharie	Délégué
2	Bala	Ksamkabava	Maliki Tamakoiché	Président
2	Tala mada	Kodda	Médjéyé	Délégué
2	Bala	Ndadagar	Dampalta	Présidente
2	Tala Mada	Solidarité Kodade	Détchémé Zaké	Présidente
2	Mada plaine	Union Ngouvoumva	Fanta Tataya	Présidente
2	Bala	Union KSAMDARDAR	Atcheha	Délégué
2	Bala	Kodda	Hadja	Délégué
3	Béjeskawé	Garam Kouda	Léké	Président
3	Kolkoch II	Dabbam	Dadaya Mordo	Amada Dadava
3	Kolkoch II	Mabrada	Bello Madé	Secrétaire
3	Bzazago	Dzamkabava	Tambra	Présidente
3	Malma	Ngouvomva	Asta	Présidente
3	Bzazago	Gamadja	Rosai	Trésorière
	Gadabak	Massaraba	Rachel Tendeck	Présidente
4				
4	Mbélé	Madzakaba aham	Darnga Rachel	Présidente
4	Kotraba	Malakayabagar	Tépéling Sarah	Présidente
4	Plateau	Malakaba	Ménégué	Président
4	Gadabak	Massaraba	Rachel Tendeck	Présidente
4	Mbélé	Madzakaba aham	Darnga Rachel	Présidente
4	Kotraba	Malakayabagar	Tépéling Sarah	Présidente
4	Plateau	Malakaba	Ménégué	Président
4	Plateau	Matawak mada	Bouba Silas	Président
4	Plateau	Madakamed	Chiékwé martine	Présidente
4	Plateau	Masraba	Débégueur	Président

4	Plateau	Matawak mada	Bouba Silas	Président
4	Plateau	Madakamed	Chiékwé martine	Présidente
4	Plateau	Masraba	Débégueur	Président
4	Mouloua	Groupe femme Moloa	Damdaguoad	Présidente
5	Cherem	Médéké	Matuléké	Conseiller
6	Médjéguélé	Dakoudaï	Mamkitsa	Délégué
6	Médjéguélé	Golokdoba	Brey	Secrétaire
6	Guirziga	Dalamagossa	Ndegdemek	Délégué
6	Guirziga III	GIC Dadaridebe	Poufaya	Délégué
6	cherem	Mandzamar	Dabéné Albert	Délégué
6	Guemjek	Diyava	Adji Isma	Président
6	Cherem	Madjéguélé	Poumaï	Président
7	Bijé	Assingek	Konoma	Présidente
8	Sérawa	Hayava	Amina Moustafa	Présidente
8	Magra	GIC Métchéhé	Narka Garoua	Président
8	Sérawa II	Madaba	Boussaï Jean	Délégué
8	Magra	GIC Mbouloum Maguiday	Salak Thimoté	Président
8	Sérawa	Mbloum-Maval	Hamidou	Vice-président
8	Bijé	Pa-Ame	Méjékwé	Président
8	Sérawa II	Mada Aham Aham	Abraham Miskine	Délégué
8	Sérawa	Haïyava	Amina	Délégué
9	Makilingaï	Gic Kaoutal	Hapsatou Zaké	Présidente
9	Makalingaï	Grpe jeunes solidaires	Tikiré Mahama	Président
9	Dagadalah	Workoda	Elevou Jérémie	
10	Moundouf	Tok Kamkama	Ablatou Tadak	Secrétaire
11	Bonglaï	Kayawaï	Baïlihé Azarva	Délégué
11	Tchabawol	Néguébété	Messé Sifa	Délégué
12	Dogaré	Akoro	Doudougou	Délégué
12	Ouro Krokro	Madataï	Dangaï	Secrétaire
13	Mohbo	Tchitchiha	Massaï	Secrétaire
13	Gazayaka Montagne	Wayamvo	Liko	Président.
14	Tindrémé I	Baïdewi	Atafaï Jean Luc	
14	Tindrémé I	GiC JET	Palassa	Trésorier
14	Tindémé II	Magaraluir	Tabadaï	
14	Tindrémé I	Plaguedik		
14	Tindrémé	EHEBA	Saïdou	Délégué
14	Bologo	GIC	Modokoï	Vice Délégué
14	Bologo	GIC	Samou	Trésorier
14	Tindrémé	Maraîchage	Ajugé Paul	Président
14	Bologo	Akwakama	Madakoï	Vice-Président
14	Tindrémé	Groupe débrouillards	Fadi	Présidente
14	Tadbaï	Kama- Kama	Wabadji Koffi	président
14	Dobo	Watsavou	Agolodo	Président
14	Dobo	Matsaha	Bélim	Président
14	Dobo	Béjigadéwé	Zavela	président
14	Dobo	Tadbaï	Béya	Président
14	Dobo	Béjimakdawar	Tchigoling	Président
14	Tindrémé	Gic Jet	Sali michel	Délégué
15	Chiga	Mbimkivo	Sababa	Président

15	Chiga	Awaïyé	Zénapa	Trésorière
15	Ahaïdjim	Gapalam	Falaka	Présidente
15	Chiga	Mbimkivou	Adadaï	Président
15	Bzazama	Adebaï	habiba	Délégué
15	Chiga	Madefenva	Satibi	Délégué
15	Giling	Wayamvo	Walma	Délégué
15	Chiga	Adzinaï	Witcha François	Délégué
15	Palbara	Atsakaitsetséhi	Adebé	Trésorier
15	Guédévé	Adekoda	Pakodo	Délégué
15	Guetewélé	Belegueni	Oumarou	Secrétaire
15	Chiga	Awayaï	Zazou	Délégué
15	Chiga	Madakama	Saratou	Secrétaire
15	Kayamgali	Apekva	Amina Pauline	Secrétaire
15	Chiga	Groupe femmes	Teyenou	Délégué
15	Zanzan	Zanzan	Hirzaï	Président
15	Guetéwélé	Ndjidjanang	Guedakdo Demina	Délégué
15	Chiga	Rodbaï	Damdram Eliza	Trésorière
15	Ahayadjim	Kabroumba	Falaka	Présidente
15	Ougda	Dalia	Abbanouwa	Membre
16	Dobiko	Godjéléa	Gaouya Job	Délégué
16	Dobiko	Amis des arbres	Dambricourt	Délégué
16	Dobiko	Groupe SAWARI	Demené Rachel	Présidente
16	Dobiko	Gic Angurdek	Dukbché	Présidente

**Centre de Promotion Humaine de Tokombéré**  
**Projet Agricole – Maison du Paysan**  
**Centre de Formation Permanente**

BP 74 Maroua

*(Soyons des farouches opposants à toute forme de misère)*

**Programme provisoire des formations année 2007**

Mois	Type de formation	Dates	Durée (jour)	Nombre de participants	Participation individuelle
Janvier					
Février	- Stockage, conservation et commercialisation des produits agricoles	14 - 15	2	80	2 tasses de mil +200F/personne
	- animateurs -relais en techniques d'animation et de contrôle de stocks communautaires.	27	1	22	0
Mars	- Congrès des paysans	14-15	2	350 à 500	0
	- Formation des comités de gestion des greniers communautaires sur leur rôle et tenue des cahiers de gestion.	28-29-30	3	300 à 400	1 tasse de mil +300F/personne
Avril	- Amélioration de l'élevage de volaille, pors, petits et gros ruminants	4-5-6	3	80	2 tasses de mil +300F/personne
	-Aménagement de champs agricoles	13	1	100	½ tasse de mil + 100F/personne
	- Conservation eau- sol- arbre	26-27	2	100	1tasse+200F /personne
Mai	- Protection de l'environnement(Lutte contre le déboisement et les feux de brousse)	9	1	60	½ tasse de mil + 100F/personne
	- Réhabilitation des sols hardés ou pauvres	24	1	80	½ tasse de mil + 100F/personne
Juin	- Production des semences améliorées (choix, labour, semis, entretien, traitement purification, récolte, sélection, conditionnement et conservation.	6-7-8	3	180	2 tasses de mil +200F/personne
Juillet	- Utilisation des engrais chimiques sur différentes cultures	5	1	100	½ tasse de mil + 100F/personne
Août	Suivi-conseil (producteurs semences)	Du 6 au 10 et du 20 au 24	10	180	
Septembre	- Techniques de production de fumier et fabrication de compost en quantité et en qualité pour amender les champs	6	1	5	½ tasse de mil + 100F/personne

Octobre	Assemblée générale des greniers communautaires et banques de céréales	25	1	350 à 400	0
Novembre	Gestion de stock familiale/ COGES	14-15-16	3	350 à 400	1 tasse de mil +300F/personne
Décembre	Assemblée générale des groupements	13	1	480	0